

JUIN 2025 - N°23

»»»» Le Journal de la CCLPA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

ÉTÉ 2025 :
BALADES, PATRIMOINE
& FESTIVITÉS !

www.cclpa.fr

Suivez-nous sur



Sommaire

● p.4 : En bref
Le budget 2025

● p.5 : France services
Les ateliers numériques

● p.6 : Environnement
Comment trier ?

● p.7 : Services techniques
Les travaux sur le territoire

● p.8 : Urbanisme
Actualisation des formulaires

● p.9 : Économie
Un pôle de santé à Lautrec

● p.10 : Enfance - jeunesse
Séjour en Europe

● p.12 : Petite enfance
Tous au jardin !

● p.13 : Culture
La saison culturelle 2025-2026

● p.14: Tourisme
Merci Alain

● p.15 : Aquaval
Nouveaux horaires 2025



Animation de l'association
La Vie Moyenâgeuse de Vielmur sur Agout, à
Lautrec lors de la Fête du Pain.

ÉDITO

DU PRÉSIDENT



Chères habitantes, chers habitants,

L'été approche à grands pas, et avec lui, un calendrier riche en événements et en activités pour petits et grands. Dès le mois de juin, notre territoire du Lautrecois Pays d'Agout se prépare à vous offrir une saison estivale pleine de découvertes et de loisirs. Que vous soyez amateur de balades tranquilles, de randonnées en pleine nature, ou que vous préfériez profiter des moments de détente à l'espace aquatique Aquaval, il y en aura pour tous les goûts. Les manifestations culturelles, sportives et festives ne manqueront pas de vous divertir tout au long de l'été.

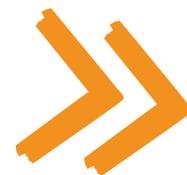
Nous sommes également heureux de vous annoncer la deuxième édition de la Journée des Familles, qui se tiendra le samedi 14 juin. Cet événement sera l'occasion de découvrir toute la richesse des services à destination des familles sur notre territoire. Crèches, accueils de loisirs, médiathèques et offices de tourisme unissent leurs forces pour proposer des ateliers et animations pour petits et grands. C'est un moment privilégié pour échanger, s'informer et s'amuser ensemble, dans un esprit de convivialité et de partage.

Je ne peux terminer cet édito sans rappeler l'importance du tri des déchets. Chaque geste compte et contribue à préserver la beauté de notre territoire et l'environnement dans son ensemble. L'implication de tous est essentielle pour continuer à construire un avenir durable et respectueux de notre planète.

Nous vous souhaitons un très bel été, rempli de moments inoubliables.

Bien à vous,

Thierry Bardou
Président de la CCLPA





► Budgets 2025 : des investissements ambitieux sans augmentation de la fiscalité

Le budget 2025 a été approuvé le 15 avril dernier, mettant en avant un programme d'investissements ambitieux tout en conservant une politique fiscale stable. Depuis 2015, la fiscalité n'a pas été augmentée.

Le budget 2025 prévoit des investissements significatifs dans des secteurs clés tels que la transition énergétique et les services à la population, qui sont essentiels pour améliorer la qualité de vie des habitants. Parmi les projets importants, on retrouve la construction d'un pôle de santé à Lautrec, la construction d'un pôle enfance à Vielmur sur Agout, l'installation de panneaux photovoltaïques sur les parkings et toitures des services administratifs à Serviès et techniques à Lautrec.

Cette stabilité fiscale a été possible grâce à une gestion stricte des dépenses courantes. L'amélioration des services et la création de conditions favorables au bien vivre dans notre territoire sont une priorité, tout en maintenant cependant un équilibre financier qui n'impose pas

de nouvelles charges fiscales aux habitants. Pour la TEOM aussi, et malgré les augmentations annuelles du coût du traitement, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les taux en 2025.

TAXES	TAUX D'IMPOSITION
Foncière (bâti)	6,52
Foncière (non bâti)	31,28
Habitation	6,77
CFE (cotisation foncière des entreprises)	9,50
Fiscalité Professionnelle de Zone	26,08

TEOM	TAUX D'IMPOSITION
Urbain	18,33
Intermédiaire	17
Rural	15,45

► Nouvelle édition de la Journée des Familles

Au programme :

Le village des tout-petits, avec espace détente, course mini-bolides, parcours sensoriel, pêche au canards...

La place des enfants, avec des jeux en bois, de la peinture, des jeux de société ...

L'espace jeunes, avec un jeu de fléchettes, babyfoot et ping pong.

Et pour tous, la Braderie des familles (bébés-enfants-ados), initiation à la pêche, initiation BMX, espace lecture, grand jeu de piste.

Un concert clôturera la journée à partir de 16h30.



**Journée des familles
samedi 14 juin à Aquaval**
programme sur www.cclpa.fr

Bien vieillir à la CCLPA !

Vous avez 60 ans et +, et souhaitez bénéficier d'animations, temps de répit, de soutien ou vous avez envie de rencontrer d'autres personnes, en répondant au questionnaire «**Bien vieillir à la CCLPA**» vous allez nous permettre de recueillir vos besoins et de réfléchir à la mise en place d'actions.

Vous retrouverez le questionnaire en scannant le QR code, sur le site www.cclpa.fr, auprès de l'animatrice France services à la CCLPA ou dans les permanences, commerces, cabinets médicaux, infirmiers et mairies du territoire.



+ d'informations :

france-services@cclpa.fr - 05 63 70 52 67

► Nouveaux cours d'informatique : inscrivez-vous dès maintenant !

Vous souhaitez vous familiariser avec l'informatique ou approfondir vos connaissances ?

À partir novembre 2025, de nouveaux groupes seront mis en place à la Maison du Pays.

Les ateliers, gratuits, se déroulent en petits groupes de 6 à 8 personnes, une fois par semaine, sur 10 à 12 séances de 2 heures. Le conseiller numérique adapte ses cours en fonction des attentes et des besoins des participants (navigation Internet, bureautique, messagerie, sécurité numérique, etc.).

Ne manquez pas cette occasion de progresser en toute convivialité !



Deux niveaux sont proposés :

✓ Débutants

Pour ceux qui découvrent l'informatique et veulent apprendre les bases.

✓ Utilisateurs plus aguerris

Pour ceux qui veulent approfondir leurs compétences et répondre à des besoins plus spécifiques.

► Retour sur le Forum des métiers : une édition réussie !

Le Forum des métiers organisé le 13 mars dernier a une nouvelle fois rencontré un franc succès ! Cet événement, destiné aux élèves de 4^{ème} des collèges de Lautrec et Vielmur sur Agout, a réuni 40 professionnels et 157 collégiens, avec une participation accrue des professionnels par rapport à l'année précédente.

Les jeunes ont pu découvrir un large panel de métiers issus de divers secteurs : sécurité et défense, artisanat, petite enfance, droit, médico-social, culture ...

Pour rendre cette découverte encore plus immersive, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a proposé aux élèves une expérience en réalité virtuelle, leur permettant d'explorer différents parcours de formation. D'autres partenaires étaient présents comme le CIO, la Croix-Rouge, le Département et le CDAD.



Rendez-vous en 2026
pour une nouvelle édition !

Zoom partenaire

La Maison Départementale de l'Autonomie



La MDA s'adresse aux personnes en situation de handicap, aux personnes âgées et à leurs aidants. Elle simplifie les démarches, renforce l'accessibilité de l'accueil à tout type de handicap, améliore l'accès aux droits par une meilleure information.

Pour informer les personnes en perte d'autonomie, ou en situation de handicap et leurs proches

aidants sur les aides et les dispositifs existants, Lucie Pistre, coordonnatrice du CLIC (Centre Local d'information et de Coordination) réalise des permanences mensuelles à la Maison du Département de Puylaurens ainsi que des entretiens téléphoniques.

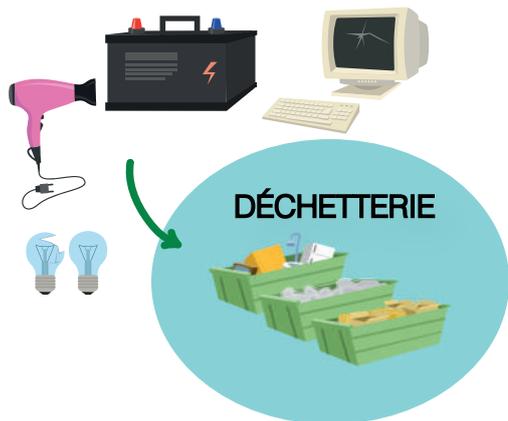
► Pour tout renseignement :
05 81 27 70 07 ou contact.mda@tarn.fr

ENVIRONNEMENT

► Continuons de trier nos déchets !

Le tri des déchets est essentiel pour réduire la pollution et préserver l'environnement en facilitant le recyclage. Il permet de récupérer des matériaux précieux, réduisant ainsi la consommation de ressources naturelles. Enfin, il contribue à la

réduction de la quantité de déchets envoyés en décharge, limitant l'impact écologique. Malgré l'augmentation constante du coût du tri des déchets, il est important de continuer de trier, pour éviter des coûts supplémentaires.



LE SAVIEZ-VOUS ?
Les cartons plus gros qu'une boîte à chaussures sont à amener à la déchetterie directement. La matière est épaisse, et ne se recycle pas comme les cartons d'emballage alimentaire.

Un doute ?
L'appli **GUIDE DU TRI**

Disponibles sur

► Bilan 2024

Tri	Ordures	Verre	Textile	Biodéchets
1 026 tonnes 72kg/hab/an	2 508 tonnes 145kg/hab/an	540 tonnes 38kg/hab/an	73 222 tonnes 5,11kg/hab/an	144 tonnes 10kg/hab/an

SERVICES TECHNIQUES

► Voirie

Comme chaque début d'année, nos agents ont pu réaliser :

- les travaux préparatoires aux travaux d'investissement :
 - 7 semaines d'élagage à l'aide d'une nacelle VL,
 - nettoyage d'une dizaine de passages busés à l'aide d'un hydrocureur,
 - reprise de traversées de routes afin de maintenir le meilleur écoulement des eaux de pluie vers les cours d'eau.
- la dévégétalisation d'une quarantaine d'ouvrages d'arts, soit un tiers de l'ensemble de nos ouvrages d'arts.
- et enfin, dans un contexte de contraintes budgétaires fortes des collectivités, afin d'optimiser le budget alloué pour la voirie, nos agents effectuent des travaux d'entretien à l'aide d'un PATA. Ce travail permet de maintenir et de prolonger la durée de vie de la voirie.



De plus, la CCLPA a mené un travail sur les voies intercommunales transférées; qui a permis de revoir l'ensemble des voies (longueurs, largeurs, traversées, fossés, ...):

- 648 km de voies transférées (voies communales et chemins ruraux);
- 630 km de banquettes et talus à entretenir (curage de fossé, épareuse, élagage et maintien de la végétation).

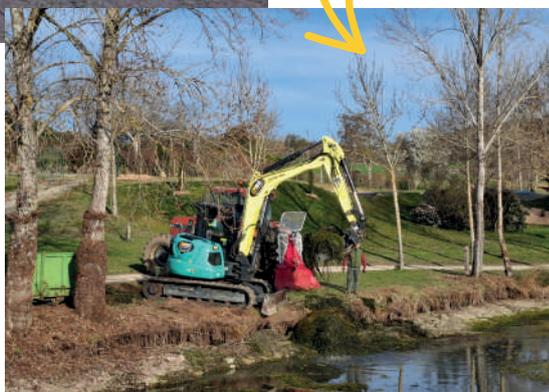
► Espaces verts - divers



Amélioration de certains points de collecte afin d'améliorer la sécurité de nos agents. Suivant les demandes des communes, nos agents mettent en place un bardage pour un meilleur visuel des points.

Durant cet hiver et le début du printemps, nos équipes ont effectué plusieurs tâches dans le but de rendre le site d'Aquaval le plus agréable possible :

- curage du petit lac et arrachage des algues qui s'étaient fortement développées;
- reprise du cheminement sur le grand lac;
- rénovation du grillage sur l'ensemble du site (5 hectares);
- remise en conformité des jeux pour les enfants;
- préparatifs pour la saison estivale.



► Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLUi

Cette modification intervient dans le but de corriger des erreurs matérielles dans le règlement écrit du PLUi. La procédure a été approuvée par délibération n°2025/01 du Conseil de communauté en date du 18 février 2025. Vous pouvez également retrouver le dossier en version papier au siège social à Lautrec et au siège administratif à Serviès et en version numérique dans toutes les mairies du territoire.

Flashez-moi !

L'ensemble du dossier du PLUi est accessible et téléchargeable sur le Géoportail de l'urbanisme :



► Mise à jour n° 3

La mise à jour n°3 du PLUi de la CCLPA a été actée par l'arrêté n°2024/499 du Président de la CCLPA en date du 27 décembre 2024. Cette mise à jour n°3 a permis d'intégrer la création du périmètre délimité des abords (PDA) de l'église de

Saint-Paul, protégée au titre des monuments historiques sur la commune de Saint-Paul Cap de Joux (approuvé par arrêté préfectoral régional le 15 novembre 2024).

► Procédure en cours : modification de droit commun n° 1

La procédure de modification de droit commun n° 1 du PLUi a été prescrite par la délibération n°2025/02 du Conseil de communauté en date du 18 février 2025.

La modification intervient pour répondre à de nouveaux besoins du territoire et d'apporter des

adaptations au règlement écrit et graphique du PLUi. Une enquête publique se déroulera au cours du second semestre de l'année 2025, avec une approbation pour fin 2025 / début 2026.

► Actualisation des formulaires de demande au 1^{er} janvier 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2025, de nouveaux formulaires Cerfa doivent être utilisés pour l'ensemble des formalités d'urbanisme :

- certificat d'urbanisme : *Cerfa n° 13410*12*;
- permis de construire :
 - o permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions : *Cerfa n° 13406*15*;
 - o permis de construire comprenant ou non des démolitions : *Cerfa n° 13409*15*;
- permis d'aménager : *Cerfa n° 16297*03*;
- permis de démolir : *Cerfa n° 13405*13*;
- déclaration préalable :
 - o constructions et travaux non soumis à permis de construire : *Cerfa n° 16702*01*;
 - o installations et aménagements non soumis à permis d'aménager : *Cerfa n° 16703*01*;
- demande de modification d'une autorisation délivrée en cours de validité ou de régularisation : *Cerfa n° 16700*01*;

- transfert d'une autorisation délivrée en cours de validité : *Cerfa n° 16701*01*;
- annexes cerfa (pas de n° de cerfa, il faut directement taper le titre de la demande) :
 - o références cadastrales complémentaires : Si le projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales
 - o demande de permis et autres autorisations d'urbanisme / fiche complémentaire / autres demandeurs : plusieurs personnes demandent ensemble une autorisation d'urbanisme pour le même projet.
- déclaration d'ouverture de chantier (DOC) : *Cerfa n° 13407*10*;
- déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) : *Cerfa n°13408*12*.



Le service ADS met en place des permanences téléphoniques

Vous pouvez joindre les instructrices ADS pour des questions sur les autorisations d'urbanisme en cours, sur la constitution du dossier d'urbanisme (afin de le déposer) ou sur la faisabilité de votre projet.

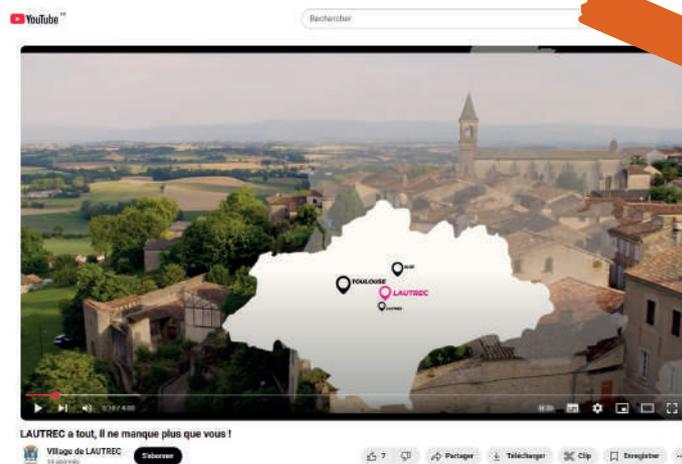
le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h30.



► Un pôle de santé à Lautrec, pour dynamiser l'offre de soins !

Ça y est, les travaux vont débuter à proximité du collège de Lautrec, pour implanter le futur pôle de santé intercommunal. Lors du Conseil du 1^{er} avril 2025, les élus ont retenu l'ensemble des entreprises pour la réalisation de ce projet de 400 m² qui devrait ouvrir ses portes au printemps 2026. Il viendra compléter l'offre portée par la CCLPA, avec le pôle de santé Intercommunal à Vielmur sur Agout. Plusieurs professionnels, regroupés au sein d'une association locale et travaillant en équipe de soins primaire ont déjà prévu d'intégrer les locaux : un médecin, une orthophoniste, une podologue, une psychologue et quatre infirmières. D'autres contacts de professionnels sont à l'étude.

Le montant estimatif des travaux est évalué à 995 000€ HT et nous avons sollicité, l'État, le Département et l'Europe à hauteur de 39 % pour nous accompagner sur ce projet.



Voir la vidéo promotionnelle :

Flashez-moi !



Des bureaux sont encore disponibles. Professionnels de santé, contactez-nous !

Sylvain Ravier
+ d'informations : 05 63 70 52 67
developpement@cclpa.fr



Pour répondre à un besoin des entreprises à moyen terme et préparer l'avenir !

► Aménager les zones d'activités de demain !

La CCLPA est gestionnaire de différentes zones d'activités. Après l'acquisition foncière d'un terrain de 5 ha à Damiatte, les élus ont décidé de mener une étude d'aménagement sur cette zone.

L'objectif de cette démarche est de pouvoir disposer rapidement de quelques lots viabilisés destinés à la vente. Dans cette perspective d'aménagement, il sera prévu de réaliser des plantations d'arbustes et arbres en périphérie du terrain.

► Aide aux entreprises - Convention de revitalisation CEPHEID



Suite à une restructuration des effectifs de l'entreprises CEPHEID à Maurens-Scopont et plus largement au niveau national, celle-ci a fait le choix de mettre en place une convention de revitalisation valable sur les trois communautés de communes du Pays de Cocagne, dont nous faisons partie.

Ainsi, c'est déjà 4 entreprises qui ont pu être accompagnées dans leur projet de développement. Soit par le soutien de création d'emploi (6 emplois) ou bien par la création d'entreprises (2 nouvelles entreprises). Le montant total des soutiens est actuellement de 32 300€.

Encore deux autres dossiers sont en attente et devraient être présentés au mois de juin.

Aujourd'hui, l'ensemble des crédits alloués à ce dispositif sont épuisés. Notre territoire en aura fait bon usage !

► Escapade en terre espagnole

Du 20 au 24 octobre, 15 jeunes du territoire âgés de 14 à 17 ans (dans l'année 2025) partiront à la découverte de l'Espagne lors d'un séjour culturel mémorable.

Leur camp de base sera la ville de Saragosse d'où ils partiront en minibus pour explorer les villages espagnols comme Alquézar, jusqu'à l'emblématique Barcelone.

Ce voyage, rythmé de visites culturelles et de balades, offrira une immersion au cœur de l'Espagne et une aventure collective inoubliable !



Ouverture des pré-inscriptions fin août
+ d'infos sur www.cclpa.fr

► Projets engagement écocitoyens à l'ALSH

Cette année à l'ALSH, nous poursuivons notre démarche en faveur de l'environnement et de l'écologie, tout en continuant à développer l'esprit de coopération des enfants. Ainsi, en novembre, les enfants ont été visiter la ferme nomade à Damiatte, en février ils ont planté des arbres fruitiers dans le jardin du centre. Tout long de l'année nous fabriquons des jeux en bois qui peuvent rester sur

le centre, et en avril nous relançons notre potager et l'aménagement de mobilier extérieur en récup'palettes.

L'équipe a choisi le thème des mers et des océans pour cet été, ce qui sera l'occasion de poursuivre la réflexion des enfants sur des sujets d'écologie et de laisser la place à une grande créativité !

► Séjours de l'été

Cet été, 175 enfants et jeunes du territoire pourront partir en vacances collectives grâce aux 12 séjours sportifs, natures, culturels... proposés par le service enfance - jeunesse et les accueils de loisirs associatifs du territoire.



Programme sur
www.cclpa.fr/les-sejours

DU CÔTÉ DE L'IJ

► Opération Sacs Ados

Pour la 6^e année, la CCLPA est structure relais du dispositif « Sacs Ados »
Sacs Ados permet de soutenir l'autonomie, la mobilité et la citoyenneté des jeunes.

Les conditions :

- ▷ avoir entre 16 et 25 ans;
- ▷ résider en Occitanie;
- ▷ séjourner 2 nuits minimum en France;
- ▷ partir en autonomie seul ou avec 6 ami-e-s maximum.

Dans ton pack :

- ▷ l'accès à l'Appli Sac Ados;
- ▷ 1 sac de voyage;
- ▷ 130 € de valeurs (Chèques-Vacances ou carte bancaire prépayée (sommes modulables));
- ▷ 1 carte d'assistance rapatriement nominative;
- ▷ 1 carte d'assurance responsabilité civile nominative (en cas de carence pour les jeunes majeurs uniquement);
- ▷ 1 kit de prévention Santé (trousse de secours,



préservatif, documentation IST, Carte Fil Santé Jeunes, plaquette informative sur les gestes de premier secours...);

- ▷ 1 documentation sécurité routière;
- ▷ 1 mode d'emploi Sacs Ados;
- ▷ différents supports pour accompagner la construction du projet vacances.

► Tu cherches un job ?

La structure info jeunes du Lautrécois - Pays d'Agout est là pour t'accompagner dans ta recherche de job !

Tu as besoin d'accompagnement personnalisé dans la mise en forme de ton CV, d'une lettre de motivation, de conseils avant un entretien...

Alors contacte l'informatrice jeunesse de la CCLPA.

Tu peux aussi retrouver des offres en ligne sur www.crij.org dans les secteurs de l'animation, garde d'enfant, hôtellerie restauration, service à la personne, vente...

► Viens passer ton stage BAFA !

Ce stage d'au moins 14 jours vous permet, en tant qu'animateur stagiaire, de mettre en œuvre les connaissances acquises de la session de formation générale, en travaillant directement auprès d'un groupe d'enfants ou d'adolescents.

Tu disposes de 18 mois à l'issue de ta formation générale pour le réaliser. Il peut se dérouler en séjour de vacances (avec hébergement) ou en accueil de loisirs (sans hébergement).

Mireille Payrastrre
+ d'informations :
05 63 70 52 67 (Maison du Pays)
enfance-jeunesse@cclpa.fr

Ces structures du territoire peuvent t'accueillir !

- ▷ ALSH intercommunal à Montdragon
05 63 58 78 53 - alsh-montdragon@cclpa.fr
- ▷ Centre de Loisirs de Fiac
07 68 15 21 03 - direction.cdliac@gmail.com
- ▷ La Promenade à Lautrec
05 63 75 30 54 - alae.lautrec@gmail.com
- ▷ ALPA : Accueil de Loisirs en Pays d'Agout à Saint-Paul Cap de Joux et à Vielmur sur Agout
05 63 74 33 79 - accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ▷ Familles Rurales à Vénès
05 63 75 04 01 - f.rurales.venes@orange.fr

Flashez-moi !



Guide
Trouver un job
en Occitanie



► Tous au jardin !

Véronique, assistante petite enfance à la crèche Poussin Poussette, a choisi de mener un projet potager avec les enfants.

Dans le petit jardin de la crèche, les enfants vont préparer la terre, planter des graines et observer les légumes et fruits pousser.

Ce projet en lien avec le projet pédagogique de la structure va permettre aux enfants de découvrir leur environnement, de développer leur motricité fine, de développer leurs sens et de partager des moments ensemble.

Il leur faudra de la patience pour voir les plants grandir !

En attendant, ils pourront retrouver les fruits et légumes lors de lectures à la médiathèque, sur les imagiers et dans les activités proposées comme une visite au marché.

Les temps de repas seront également source de découverte avec des fruits et légumes de saison dans les assiettes.



Devenir assistant maternel ? Et pourquoi pas !



Vous souhaitez travailler auprès des jeunes enfants à votre domicile, renseignez-vous sur le métier d'assistant maternel auprès du RPE, l'animatrice vous donnera toutes les informations nécessaires sur les modalités d'agrément.

+ d'informations :
rpe@cclpa.fr
05 63 70 52 67



Cet été, le LAEP sera
fermé du 30 juillet
au 19 août

► Programme des ateliers parentalité de la PMI (Protection Maternelle Infantile)

La ronde des mots

Venez vivre une parenthèse à la découverte des mots et des histoires avec votre enfant grâce aux talents de conteuse d'une infirmière puéricultrice.

- 23 septembre
- 18 novembre
- 14 octobre
- 16 décembre

de 10h à 11h30
à la Maison du Pays - Serviès



1, 2, 3... moteur !

Maryllys Lacaze (éducatrice de jeunes enfants) propose aux enfants ayant acquis la marche, un atelier de psychomotricité.

- 22 septembre
- 17 novembre
- 13 octobre
- 8 décembre

de 10h à 11h15
à la Maison du Pays - Serviès



► La saison culturelle 2025 / 2026 : une programmation variée et de qualité

La CCLPA est heureuse de dévoiler sa programmation culturelle pour la saison 2025/2026. Cette nouvelle saison s'annonce riche en découvertes et en émotions, avec un programme conçu pour éveiller la curiosité et transporter le public dans un univers de rêve et d'évasion.

Fidèle à son engagement envers la culture, la CCLPA renouvelle son partenariat privilégié avec la Scène Nationale d'Albi (SNA) pour proposer cinq spectacles d'exception sur le territoire. Théâtre, cirque et autres formes artistiques viendront illuminer cette saison et ravir petits et grands.

De plus, trois spectacles seront organisés directement au Grand Théâtre, offrant aux spectateurs l'opportunité unique de vivre des représentations magistrales portées par des artistes confirmés.

Une saison sous le signe du partage et de la découverte

Que vous soyez passionné de théâtre, amateur d'arts plastiques ou curieux de nouvelles technologies, cette saison culturelle 2025/2026 vous promet des moments uniques et enrichissants. La CCLPA vous invite à venir découvrir ces spectacles et animations, et à partager ensemble le plaisir de la culture.

Rendez-vous très bientôt pour le lancement de cette belle saison culturelle !



©Turak Théâtre

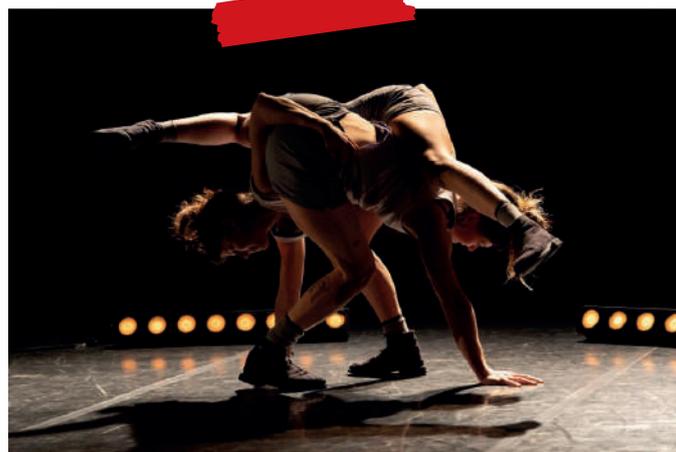
► Un soutien aux associations locales

En plus de son engagement culturel, la CCLPA apporte un soutien financier aux associations du territoire. Cette année, 48 associations ont sollicité une subvention, attribuée selon trois critères principaux : culture, loisirs et sport et un cahier des charges précis. Ce dispositif vise à encourager la vitalité associative et à soutenir les initiatives locales au service des habitants.

39 associations ont reçu un retour positif !

Une exposition incontournable

La Maison du Pays de Serviès mettra à l'honneur Christophe Tellez, artiste aux multiples facettes, à travers une exposition de peinture qui s'annonce comme l'un des temps forts de cette saison culturelle. Les amateurs d'art pourront y découvrir des œuvres captivantes et inspirantes, mettant en lumière le talent de ce créateur passionné.



©AY-ROOP

Des animations pour tous en médiathèques

Les médiathèques intercommunales de Vielmur sur Agout et Saint-Paul Cap de Joux ne seront pas en reste et proposeront une programmation riche et diversifiée. Contes, animations numériques et bien d'autres activités viendront ponctuer l'année pour satisfaire tous les goûts et tous les âges.



La programmation complète sera dévoilée prochainement

Que vous soyez amateur de littérature, de spectacle vivant, de musique ou même d'archéologie, il y en aura pour tous les goûts !

- 10 associations sportives (montant total : 10 280 €)
- 7 associations de loisirs (montant total : 4 268 €)
- 22 associations culturelles (montant total : 25 520 €)

► Passation de savoir à l'atelier du sabotier !

Après quinze années consacrées à l'accueil des visiteurs et à la transmission des savoir-faire d'antan, Alain Bonnafous tire sa révérence. Pilier de l'atelier du sabotier, avec 60 ans d'activités associatives et dix-huit ans d'organisation d'événements incontournables comme la fête des sabots, Outilautrec ou encore le vide-greniers, Alain a largement participé à préserver et à valoriser le patrimoine artisanal de la cité médiévale avec authenticité.

Aujourd'hui, une nouvelle page s'écrit avec l'arrivée de Catherine Valmalette, qui reprend le flambeau avec la même passion pour les métiers anciens.

Afin de poursuivre cette belle aventure, la CCLPA a tout mis en œuvre pour accueillir Catherine Valmalette dans les meilleures conditions.

Artisane talentueuse, elle est spécialisée dans la teinture végétale et travaille des fibres naturelles comme la laine, le coton, la soie et le lin. Son savoir-faire repose sur l'utilisation de plantes tinctoriales, cultivées sur un terrain dédié.



Catherine Valmalette et Alain Bonnafous

Catherine propose une gamme variée de produits issus de son travail minutieux : des réalisations tricotées à la main, des graines de plantes tinctoriales, de la rubannerie, de la boutonnerie...

Les visiteurs, qu'ils soient curieux ou passionnés, pourront ainsi découvrir les sabots d'antan dans l'atelier et s'immerger dans un savoir-faire unique, dans la partie boutique.

Bienvenue à Catherine, qui saura à son tour faire rayonner l'atelier et accueillir chaleureusement les amateurs d'artisanat !

Les grands rendez-vous en Lautrécois-Pays d'Agout



En juillet et août

Du mardi au dimanche, les apéro-concerts au Café Plùm www.cafeplum.org



Saison estivale

Les apéro-vignerons & guingettes aux Vignes des Garbasses www.vignesdesgarbasses.fr



► Devenez surveillant de baignade à Aquaval l'été !

Saviez-vous que tous les ans, nous recrutons 5 postes de saisonniers pour surveiller les bassins d'Aquaval à Lautrec.

Pour ce faire, le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) est nécessaire.

Tu habites sur notre territoire, tu souhaites passer le BNSSA et faire une saison à Aquaval, la CCLPA pourra t'aider à hauteur de 400 € pour financer ton diplôme.

Le passage du BNSSA est réservé aux personnes qui ont une bonne condition physique et une bonne technique de nage, bien que celle-ci soit perfectible pendant la formation. Nous avons la chance d'avoir 3 clubs à proximité d'Aquaval qui peuvent dispenser la formation : le Castres Sport Nautique, Lavaur Natation 81 et Albi Sports Aquatiques.

Dossier à récupérer à la Maison du Pays ou au Local Jeunes

+ d'informations :

aquaval@cclpa.fr
05 63 70 52 67

► Apprentissage de la nage pour les écoles !

Après l'expérience qui s'est déroulée au mois de septembre dernier et avec une météo mitigée, les élus de la CCLPA ont décidé de renouveler l'expérience fin juin et début juillet, pour une ouverture exclusive à destination des écoles qui ne peuvent plus accéder à une piscine.

Avec deux lignes d'eau, une eau chauffée qui ne descend jamais en dessous de 26 °C, ce type de pratique se démocratise de plus en plus en France sur des bassins non couverts.

Si l'Agence Nationale du Sport maintient son dispositif d'aide « J'apprends à nager », la CCLPA se positionnera pour organiser au mois d'août 10 séances gratuites destinées à 15 élèves du territoire identifiés par l'Éducation Nationale.



ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES 2025

ouverture des espaces aquatiques

SAMEDI 21 JUIN 2025

... jusqu'au dimanche 31 août inclus !

ATTENTION

DU 23 JUIN AU 4 JUILLET : OUVERT UNIQUEMENT LES MERCREDIS ET LE WEEK-END DE 10H À 20H.

LES 21 ET 22 JUIN ET DU 5 JUILLET AU 31 AOÛT : OUVERT TOUS LES JOURS DE 10H À 20H





Journée des familles

Food trucks sur place

Samedi 14 juin 2025
de 10h à 18h

Complexe Aquaval
à Lautrec

Animations pour les 0 - 20 ans

Espace jeunes - Place des enfants - Village des
tout-petits - animations - maquillage
pumtrack - peinture - pêche
stand d'informations...

Gratuit - Ouvert à tous

Les enfants seront sous la
responsabilité des parents

Programme complet
sur notre site internet



journee-des-familles@cclpa.fr
05 63 70 52 67

